

L'ECOLE MATERNELLE

Une école maternelle comprend les classes de petite, moyenne et grande section.

L'instruction est obligatoire dès trois ans. Les enfants de moins de trois ans peuvent être scolarisés dans des modalités d'accueil différentes. (Voir plus bas)

Depuis la rentrée 2022, les effectifs des classes **de grande section** sont limités à 24 élèves.

*Les enfants comptent avec leurs doigts, est-ce une bonne chose ?
Oui, le comptage sur les doigts est une étape pour accéder au comptage verbal*

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION A L'ECOLE MATERNELLE

L'apprentissage des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) à l'école élémentaire nécessite l'acquisition de connaissances dès le plus jeune âge, particulièrement en **vocabulaire**, en **phonologie** (la capacité à entendre les sons d'une langue), en **compréhension des nombres**, mais aussi en **développant l'estime de soi et des autres chez les élèves**.

Pour ce faire, la formation dispensée dans les écoles maternelles stimule leur **développement** :

- ✓ **langagier**,
- ✓ **sensoriel**,
- ✓ **moteur**,
- ✓ **cognitif**
- ✓ **social**,
- ✓ **concourt à leur épanouissement affectif**.



*Le langage que les enfants entendent aide t'il à l'apprentissage ?
Oui et il joue un rôle fondamental dans les opérations mentales de mémorisation*

LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT EST ORGANISE EN CINQ DOMAINES D'APPRENTISSAGE :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Acquérir les premiers outils mathématiques
- Explorer le monde

Le programme établit une définition générale pour chaque domaine d'apprentissage.

Il énonce les objectifs visés et donne des indications pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages.



DES ENSEIGNEMENTS POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Dans ces premiers âges de la vie se construisent les affects, l'attachement, la socialisation, fondements de l'acquisition de compétences sociales.

L'école maternelle est une école qui s'adapte aux jeunes enfants et organise des modalités spécifiques d'apprentissage : **apprendre en jouant, en résolvant des problèmes concrets, en s'exerçant et en mémorisant.**

L'école maternelle va apprendre aux enfants à devenir élève, à se construire comme une personne singulière au sein d'un groupe et à coopérer avec les autres.

Elle développe chez l'enfant sa confiance en soi, ses capacités à agir, à penser, à apprendre et à réussir.

L'OBLIGATION D'INSTRUCTION A 3 ANS

La loi abaissant l'instruction obligatoire à 3 ans a été publiée au Journal officiel le 28 juillet 2019.

LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS

Le plan d'action pour l'école maternelle prévoit de renforcer le lien entre les professionnels de la petite enfance et l'équipe pédagogique des écoles pour **favoriser une transition douce et sécurisée entre la petite enfance et l'école maternelle.**

Les enfants de moins de trois ans peuvent être scolarisés dans des modalités d'accueil différentes :

- dans une classe de l'école maternelle, spécifique et adaptée aux besoins des jeunes enfants
- dans des classes de l'école maternelle comportant un ou plusieurs niveaux
- dans un milieu mixte, associant services de petite enfance et école, permettant d'offrir du temps scolaire dans des dispositifs conçus localement

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans est développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.

[Consulter la Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012 \(BOEN n° 3 du 15 janvier 2013\) relative à la scolarisation des enfants de moins de trois ans.](#)

*Les élèves réalisent souvent les mêmes activités est-ce une bonne chose ?
Oui, cela permet d'automatiser leurs réflexions et comportements.*